



## **PROCES VERBAL du CONSEIL DE LA VIE SOCIALE du 19 octobre 2023**

### **Etaient présent(e)s**

- Madame RAFFOUX Marie-France, représentante titulaire des personnes accueillies, Présidente du CVS
- Monsieur TOSTAIN Claude, représentante titulaire des personnes accueillies
- Madame MOREAU Marie-Jeanne, représentante titulaire des personnes accueillies
- Madame GAUVIN Lysiane, représentante titulaire des familles
- Madame ROUSSEAU Laurence, représentante titulaire des professionnels
- Madame LUZIER Caroline, Infirmière coordinatrice
- Madame MAUGER Lucie, représentante titulaire de l'organisme gestionnaire
- Madame VIVIER Laetitia, représentante titulaire de l'organisme gestionnaire
- Madame BORDAS Marie-Paule, représentante des bénévoles

### **Excusées**

- Monsieur VALLEGANT Thomas, Directeur-adjoint
- Madame MARES Nadine, représentante titulaire des familles
- Madame CLISSON Aurélie, représentant des mandataires judiciaires à la protection des majeurs

## **I. Thématique Fonctionnement du Conseil de la vie Sociale (CVS)**

**Mise à jour de la composition du CVS : désignation du Vice-Président du CVS parmi les représentants des familles**

Madame GAUVIN est candidate.

Madame GAUVIN est élue par les membres du CVS à l'unanimité et est désignée vice-président du CVS et devient membre du Conseil d'Administration.



### Approbation du procès-verbal du 17 mars 2023

Le procès-verbal du CVS du 17 mars 2023 est proposé au vote.

**Le procès-verbal est approuvé, à l'unanimité, par l'ensemble des membres du CVS.**

### Calendrier CVS 2023

Le prochain CVS est fixé au 14 décembre 2023.

Le règlement intérieur du CVS signé est intégré au classeur des membres du CVS.

## II. Thématique Règles de vie collectives et modalités de fonctionnement du service

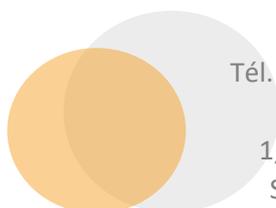
### Information concernant la validation Pathos et le GMP

Madame LUZIER expose les résultats des validations de la coupe Pathos et du GMP réalisés en mars 2023 sur l'établissement.

La Coupe Pathos est une photographie à un moment donné des soins requis pour les résidents ; le Pathos 2023 de Limalonges est 215.

La grille AGGIR permet de mesurer l'autonomie des résidents dans l'établissement.

Le GMP (GIR moyen pondéré) permet de déterminer les moyens alloués par l'ARS pour financer le soin (ex: prestations de soins, salaires professionnels du soin...), le GMP 2023 de Limalonges est 792.





**Avis du CVS sur les tarifs 2023 Hébergement et Dépendance**

Madame LUZIER présente les tarifs 2023 :

		TARIFS 2022	TARIFS 2023 (à partir du 1 <sup>er</sup> août 2023)
<b>Hébergement + 60 ans</b>	Bénéficiaire Aide sociale	59,88€	62,40€
	Non Bénéficiaire Aide sociale	60,45€	64,46€
<b>Hébergement – 60 ans</b>	Bénéficiaire Aide sociale	74,85€	76,53€
	Non Bénéficiaire Aide sociale	74,24€	74,85€

		TARIFS 2022	TARIFS 2023 (à partir du 1 <sup>er</sup> août 2023)
<b>Hébergement temporaire</b>	Bénéficiaire Aide sociale (+ dépendance en fonction du GIR validé)	68,85€	68,85€
	Non Bénéficiaire Aide sociale	69,39€	71,76€

Pour les résidents déjà présents en 2022 le tarif est de 63,57 €/jour

	TARIFS 2023		
	GIR 1-2	GIR 3-4	GIR 5-6
<b>Dépendance + 60 ans</b>	20,14 €	12,77 €	5,42 €

**Les membres du CVS approuvent à l'unanimité les tarifs 2023 Hébergement et Dépendance.**





## Bilan activité 2022

Madame LUZIER présente le bilan d'activité 2022.

EHPAD FONDATION  
BROTHIER

Le bilan d'activité est remis aux membres du CVS.



Etablissement d'Hébergement Pour  
Personnes Agées Dépendantes

## BILAN D'ACTIVITÉ 2022

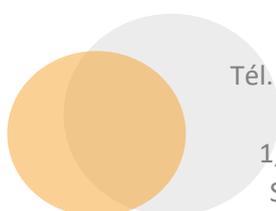




## Présentation des projets déposés en 2023 à l'ARS

Madame LUZIER présente les projets déposés en 2023

Thématique	Budget demandé par l'établissement	Contenu
AAP « acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux » Village Fondation Brothier	15 595,70€	Animation des groupes de parole : temps de psychologue Budget du Conseil Municipal : achats de fournitures et d'équipements
AAP Prévention de la dénutrition	28 005,64€	Intervention d'une diététicienne (une journée par mois) Ateliers nutrition à destination des résidents Acquisition de verres connectés
Demande de crédits non reconductibles	160 399,01€	Acquisition de matériels Acquisition d'un système de gestion de l'errance
AAC : Programmes antichute en EHPAD basé sur l'activité physique adaptée	39 063€	Réalisation d'une évaluation individuelle pour chaque résident Mise en place d'un programme antichute par l'organisation de séances d'activités physiques adaptées
<b>TOTAL</b>	<b>243 063,35€</b>	





**Organisation de réunions permettant de récolter les questions des personnes représentées au CVS afin de permettre l'implication des représentants des résidents**

Madame LUZIER indique que des réunions seront organisées pour recevoir les questions des résidents pour favoriser leur expression et que celles-ci seront posées en séance par les représentants des résidents.

Les représentants des résidents informeront les autres résidents des suites données à leurs questions.

**Organisation des fêtes d'année**

Madame VIVIER indique que le repas de fin d'année avec les familles aura lieu le 13 décembre 2023 à la salle des fêtes de Limalonges.

L'animation sera assurée par Aude Puerto (chanteuse).

Madame VIVIER présente le menu de Noël choisi par les résidents :

Apéritif (Punch) avec cake pruneaux lardons, cake jambon olive et cake chèvre courgette lardons

Assiette d'huîtres

Assiette terre et mer

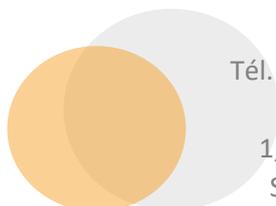
Suprême de poulet farce marron trompettes et fondant champignon, effeuillé de pommes de terres saladaises

Salade/ fromage

Bûche vanille cacao

Café chocolat et pétillant

Madame VIVIER précise que le repas de fin d'année des résidents de l'unité avec les familles aura lieu le 5 décembre 2023 dans l'unité.





### **III. Thématique Travaux et équipements au sein de l'établissement**

#### **Avis du CVS sur la demande de crédit non reconductibles « achats de petits matériels »**

L'établissement sollicite un financement pour le renouvellement du matériel :

Chariots de soins infirmiers

Chaises de douche à hauteur variable

Acquisition d'un système de gestion de l'errance (prévention des fugues)

**Les membres du CVS émettent un avis favorable à l'unanimité sur la demande d'achats d'équipements.**

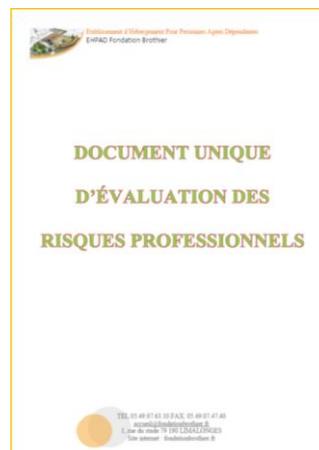
### **IV. Thématique Plan de gestion de crise et de continuité de l'activité**

#### **Campagne de vaccination COVID et grippe saisonnière 2023**

Madame LUZIER informe les membres du CVS : la vaccination contre le Covid aura lieu le 25 octobre. La vaccination contre la grippe saisonnière aura lieu le 8 novembre.

#### **Mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)**

Madame LUZIER présente le DUERP 2023 aux membres du CHS-CT.



Tél. : 05.49.07.63.10 Fax : 05.49.07.47.40  
accueil@fondationbrothier.fr  
1, rue du stade 79 190 LIMALONGES  
Site internet : fondationbrothier.fr



## **V. Analyse de la satisfaction des personnes accompagnées**

**Mise à jour du questionnaire de satisfaction des résidents et des familles  
Création d'un questionnaire de satisfaction pour l'accueil de jour**

Madame LUZIER précise que les représentants des résidents au CVS seront amenés à voter lors de la prochaine instance pour sélectionner les questions qui figureront dans le prochain questionnaire de satisfaction qui sera adressé aux résidents et aux familles.

## **VI. Analyse de la satisfaction des personnes accompagnées**

**Création d'une cible de transmission pour assurer la traçabilité des questionnements éthique réalisés**

Madame MAUGER présente la cible de transmission créée :

**La cible de transmission nommée « questionnaire éthique » a été créée dans le logiciel de soins « Net soins »**

**Objectif** : réaliser une traçabilité des réflexions autour des différents questionnements éthiques (déambulation, vie affective et sexuelle, ...),

La fiche est complétée par l'IDEC et la psychologue et concerne les différents échanges et questionnements qui ont pu émerger des transmissions sur un thème ou un cas pratique/théorique.

Il s'agit d'une demande de l'HAS (Haute Autorité en Santé) d'inclure les professionnels, les résidents et leurs familles dans les questionnements éthique. Il est important en équipe pluridisciplinaire de pouvoir réfléchir ensemble sur des situations rencontrées dans l'accompagnement des résidents.

1<sup>ère</sup> thématique : Qu'est-ce que l'éthique pour vous ?





## Médiation animale dans l'EHPAD

Madame MAUGER précise qu'elle a suivi une formation en médiation en mai sur 4 semaines en tant que Chargée de Projet en Médiation par l'Animale (CPMA). Il s'agit d'un diplôme d'équivalence bac+2. L'objectif étant par la suite de pouvoir au mieux coordonner les projets de médiation/complicité animale au sein de la structure. Ainsi que de pouvoir à plus long terme, former un golden retriever afin d'intervenir avec lui régulièrement sur l'établissement.

Madame VIVIER indique qu'un appel à projet est en cours pour le financement d'une activité de médiation animale sur l'établissement (intervention sur 10 mois : 2 séance par mois unité protégée et EHPAD).

Par ailleurs, un don de 500€ a été fait par l'Association INNER WHEEL pour réaliser une activité de méditation animale.

## **VII. Co-construction et personnalisation du projet d'accompagnement**

### Présentation de la procédure de PVI

Madame MAUGER présente la procédure des PVI (projets de vie individualisés).

Le PVI est une obligation du Code de l'Action Sociale et des Familles (article L311-3 CASF)

Le PVI renforce le droit de participation de la personne accueillie (et/ou de son représentant légal) à l'élaboration de son projet d'accompagnement.

#### **Procédure de création des PVI**

Les référents des résidents ont été désignés (affichage, Net Soins)

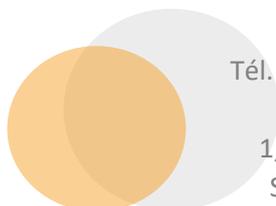
Edition de la fiche de synthèse administrative, et de la synthèse du recueil du résident, identification des éléments manquants dans le recueil du PVI

Rencontre entre la référente PVI, le référent AS/AMP et le résident : recueil de ses attentes

Proposition des objectifs du PVI en lien avec la psychologue

Validation par l'équipe de coordination

Signature par le résident ou son représentant





L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Madame Marie-France RAFFOUX  
Présidente du CVS

